



Autorisation provisoire de sejour

Par **khalilarc**, le **21/09/2015** à **14:40**

bonjour

je suis rentré en France en 2014 (avec visa malte).j ai tombè malade puis j ai restè pour d etre soigner .j ai déposé une demande de titre sejour pour soin (février 2015)j ai une une repense + avec un APS(autorisation provisoire de séjour) pour 6 mois .(expirée au mois d octobre)

quand j ai fait la renouvellement ils sont me passè une autre APS(6 mois expire en mars).qu elle faut etre renouvelé le mois février

ma question:

est ce que je peux aller en Algérie et revenir le mois le février.?

merci de me repend